



**RECUEIL DES ACTES
DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE
D'ALSACE**

3 Septembre 2025

Numéro 233

SOMMAIRE

ARRETÉS

2025-040-DAJ-Arrêté portant délégation de signature ponctuelle à Mme Isabelle DOLLINGER

3



ARRETE N° 2025-040-DAJ
du 3 septembre 2025

**Portant délégation de signature
ponctuelle,
Madame Isabelle DOLLINGER
2ème Vice-Présidente de la Collectivité
européenne d'Alsace**

LE PRESIDENT

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 1 ;

Vu la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;

Vu la délibération n° CD-2021-6-0-2 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant détermination de la composition de la Commission permanente et élection de ses membres ;

Vu la délibération n° CP-2025-4-1-3 du 22 mai 2025 de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace ayant approuvé la convention « Armées – Collectivités » portant sur territoire du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

ARRETE

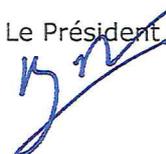
Article 1 :

Délégation de signature ponctuelle est donnée à Madame Isabelle DOLLINGER, 2^{ème} Vice-Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace, en charge du Service Public Alsacien et de la transformation de l'action publique en lien avec les habitants, pour signer la convention de partenariat Armées-Collectivités pour le territoire bas-rhinois.

Article 2 :

Madame Isabelle DOLLINGER, 2^{ème} Vice-Présidente de la Collectivité européenne d'Alsace est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/).

Le Président



Frédéric BIERRY



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu

Direction des services de l'Assemblée

Directeur de la publication : Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace